

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 19 (1881)
Heft: 9

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-186343>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dè cé grand bou, lé, per d'amont,
 Lai repond l'autro compagnon,
 On homo que tracè qu'on diablo
 Et qu'a, ma fâi, l'air bin minablio;
 Ye mîne on tot petit bocan
 Ao 'na tchivra qu'a lè pî blian.
 Ora, sarâi-te voutra bête? »
 — « Oï ma fâi! l'est dinse fête,
 Repond Banban, l'est mon tchevri.
 Se vo plié! volliâi-vo l'ami
 Gardâ me n'ano' on momeint ice,
 Vo mè fariâ rudo service? »
 — Dè bon tieu! — Merci bin!... Adon
 Noutron coo tracè per d'amont,
 Yô la tchevretta n'étâi diéro;
 L'étâi z'ua tot lo contréro.
 Et tandi que Janôt Banban
 Cor tant que pâo, lo chenapan
 Que dévessâi gardâ la bête
 Sè peinsâ : pe rein ne m'arrête!
 Et su l'âno châteo à tsévu,
 Trace âo galop lo contr'avau,
 Trotteint sein tambou ni trompetta
 Vai cé qu'avâi prâi la tchevretta.

(Lo resto deçando que vint.)

C. G. D.

Etymologies et étymologistes.

(suite)

Famille ARAGO. Ce nom est connu en France dès l'an 970, sous la forme de *Aragoz*; il dérive des deux noms germains *ara* ou *arin* l'aigle, et *goz* ou *got*, bon (peut-être beau) ou Goth de nation. L'aigle bon paraît un non sens, mais cela pourrait aussi signifier : l'aigle venu du pays des Goths ou du Nord.

Famille BÉRENGER. Ce nom est connu dans le 8^e siècle, sous la forme de *Beringar*, *Berengar*; il dérive de deux noms germains : *Berin*, ours ou combattant et de *gar* ou *ger*, javelot ou dispos, préparé. Ce qui donne : ours-javelot ou combattant-dispos. On sait que l'ours combat étant debout, se servant de ses pattes de devant pour frapper et déchirer, ce qui explique pourquoi le mot *berin* signifie en même temps ours et combattant. Le mot *berin* ou *bern* latinisé fait *berinus* ou *Bernus*, qui est aussi un nom de famille de Lausanne.

Famille GARIBALDI. Ce nom n'a d'italien que la lettre finale *i*, car au 6^e siècle nous trouvons un duc de Bavière sous le nom de Garibald, dans lequel la lettre *i*, au milieu du mot, a été ajoutée pour en faciliter la prononciation. La racine germanique est *gar-bald*, qui signifie : javelot-assuré ou hardi, ou qui porte juste. En France, de *gar-bald* on a fait *Gerbaud*.

Famille RENAUD. C'est un nom de saint et par conséquent un prénom, qui se trouve dans le martyrologue, sous le nom latin de *S^{ct}us Ragenaldus*, qui n'a de latin que la finale *us*; la provenance germanique est restée intacte, savoir *Ragen-ald* ou *Ragan-ald*, qui signifie conseil-ancien. Dans le 11^e siècle ce nom est écrit *Renald*, puis, plus tard, *Regnauld* et enfin *Renaud*.

Famille RAMBERT. C'est encore un nom de saint, qui, dans le martyrologue, est écrit *Ragnebertus* en latin, ce qui montre que ce nom vient du germanique de *Ragen-bert* ou de *Ragan-bert* qui veut dire : conseil-brillant ou renommé, qu'on trouve au 8^e siècle. Mr Ritter de Genève faisait dériver le nom de *Rambert* de *Hraban-bert*, corbeau-brillant, mais s'il eut connu le mot *Ragnebertus* du martyrologue il aurait été ramené au bon chemin, ce qui fait voir l'utilité des textes anciens, car on aurait encore pu faire fausse route en faisant dériver *Rambert* de *Hram-bert*, fort-brillant, ce qui aurait été aussi une faute. En France, il y a deux villes portant le nom de St. Rambert.

Famille HERMINJARD. Il y a, dans le Canton de Zürich, une famille du nom de *Irminger*. Ce nom germanique est très ancien, il date sans doute des premiers siècles de l'ère chrétienne, et il est parvenu jusqu'à nous sans aucune altération. C'est un nom payen, puisqu'il exprime une invocation à *Irmîn* une des divinités des germains. Le nom entier *Irmîn-ger* ou *Irmîn-gar* signifie : d'*Irmîn* le javelot ou *Irmîn-aguerri*! Si nous mentionnons ce nom zuricois d'*Irminger*, c'est parce qu'il est la vraie racine du nom de famille vaudois *Herminjard*, qui se présente encore sous les formes suivantes : *Hermangeat*, *Hermanjard*, *Hermanjat*, *Hermenjat*, *Hermenjeat*, *Herminjat*. L'an 887 on rencontre le prénom de femme *Hermingarde* et *Irmengardis*; en 950, on voit un *Hermengarius* à Renens, et, en 1220, un *Ermengar* de Palude (de la Palud) à Lausanne.

Familles GONET, GONIN. *Hug* fait partie du petit nombre des noms propres germains composés d'une seule racine : il se trouve actuellement en Suisse et en Allemagne, et signifiait, en ancien germanique, intelligence, âme, esprit. Ce nom de *Hug*, transporté en Gaule, a donné le prénom de Hugues; il a été latinisé en *Hugo*, *Hugonis*; il a été francisé de nouveau en *Hugon* dont on a fait *Hugonet* et *Hugonin*; en retranchant la syllabe *Hu* on a fait usage des abréviations de *Gonet* et de *Gonin* pour noms de famille, lesquels n'ont conservé de la racine *Hug* que la seule lettre *g*. *Hugon* a encore été latinisé en *Hugonus* *Hugoni* d'où *Hugony*, famille à Carouge près Mézières.

Famille RENOÛ. Ce nom de famille, d'entre les réfugiés français à Lausanne, dérive encore d'un nom de saint *Ragenulfus*; en germanique *Ragen-ulf* en l'an 863, ce qui signifie conseil-loup ou conseil-secourable. Ce nom aura d'abord été *Renouf* et contracté en suite en *Renou*.

Famille HIGNOU. C'est encore une famille de réfugiés français à Lausanne. L'exemple ci-dessus de *Renou* nous fait présumer que ce nom dérive aussi du germanique, de *ing*, *ingo*, *ingin*, qui signifie jeune (en allemand moderne *jung*) et de *ulf* loup, ce qui donne *Ingin-ulf* pour jeune-fou, qui aurait été contracté en *Ignulf* d'où *Ignouf* et *Ignou*, puis *Hignou*.

Quelques dérivés du latin FABER. Le mot latin *Faber*, *Fabri*, ne signifie pas maréchal, mais bien artisan. On disait à Rome *faber lignarius* pour menuisier, et *faber ferrarius* pour forgeron. L'auteur romain Plaute, en parlant des père et mère, par rapport à leurs enfants, les désignait sous le nom de *fabri*. Nous disons nous mêmes : *orfèvre* pour artisan en matière d'or et d'argent.

Quelques dérivés de *Faber* sont les suivants : *Faber*, par la transposition de *r* a donné *Fabre*; par le changement du *b* en *v* on a eu *Favre*; par la combinaison de *Fabre* avec *Favre* cela donne, *Fubvre*, et ensuite *Fabvrier*, qui est la forme correspondante aux terminaisons latines *arius*, *ario*, *arium*. De *Fabvrier*, qui est le maximum de la complication, on redescend par des contractions successives. On supprime d'abord la consonne inutile *b* et l'on obtient *Favrier*; on retranche encore *r* et on trouve *Favier*. Mais les noms français terminés en *ier* ou *iez* prennent, pour le patois, les terminaisons *ey*, *ez*, *ex* et même *y*, ce qui donne les nouveaux noms de *Favey*, *Favez*, *Favex*, *Favy*. Il est vrai que nous ne connaissons pas *Favy* comme nom de famille, mais bien celui de *Favyeryz*, qui veut dire *de la Forge*, ou fils de forgeron.

Lausanne 15 Février 1881.

J-F. P.

Tous les amateurs de musique se réjouissent en attendant l'arrivée à Lausanne d'une des plus grandes célébrités musicales de notre époque, M. Camille Saint-Saëns, pianiste et compositeur français. Voici, ce que nous glanons, dans les biographies de cet artiste, né à Paris en 1835 : Saint-Saëns était à peine âgé de 3 ans, que déjà il commençait l'étude de la musique. Ses dispositions étaient si grandes, ses progrès si rapides, qu'à 7 ans on lui donna deux maîtres, Stamati pour le piano, Maleđen pour la composition. Il prit en outre des leçons

d'Halévy, et, à 12 ans, il entra au Conservatoire, comme élève du cours d'orgue de M. Benoist. Comme pianiste, il n'est inférieur qu'à Liszt et Rubinstein. Ses concerts sont de véritables triomphes. Comme organiste il n'a pas de rivaux; comme compositeur, il procède à la fois de Bach, de Beethoven et de Berlioz.... Nous nous arrêtons, car en voilà assez pour désirer ardemment de pouvoir jouir de la grande fête musicale qui nous est promise.

Dans l'intéressante conférence qu'il a donnée dernièrement à Lausanne sur Agrippa d'Aubigné, M. Marc Monnier rappelait ce mot d'Henri IV : *Paris vaut bien une messe.*

Si nous en croyons M. Edouard Fournier, dont les recherches historiques ont une grande autorité, Henri IV ne l'aurait jamais prononcé. Voici ce que nous lisons dans un ouvrage de cet auteur, qui a pour titre *l'Esprit dans l'histoire* :

« La couronne vaut bien une messe. » D'autres disent : « Paris vaut bien une messe. »

Peu m'importe; sous l'une ou l'autre forme, c'est, à mon sens, un mot très impudent. Si Henri IV en eut la pensée, lorsqu'il prit la résolution d'abjurer pour en finir avec les difficultés qui lui barraient le libre chemin du trône et l'entrée dans sa bonne ville, il fut certes trop adroit pour le dire. Rétablissez-le tel qu'il est, ce mot, rendez-le surtout à qui il appartient réellement, et il va devenir tout à coup d'une grande justesse, d'une incontestable vraisemblance.

C'est une des babillardes des *Caquets de l'Accouchée* qui va vous édifier et faire ainsi leçon à l'histoire sa commère : « Il est vrai, dit-elle, la hare sent toujours le fagot; et comme disoit un jour le duc de Rosny au feu roy Henry-le-Grand, que Dieu absolve, lorsqu'il lui demandoit pourquoi il n'alloit pas à la messe aussi bien que lui : *Sire, sire, la couronne vaut bien une messe.* »

Cette version nous paraît toute naturelle. Henri, roi de Navarre, assiégeait depuis longtemps Paris, dont la population, réduite à la famine, désirait ardemment, pour en finir, l'avènement d'un souverain français et catholique. Henri, profitant des circonstances, abjura la religion protestante, et monta sur le trône. On s'explique dès lors la réponse du duc de Rosny, qui peut se traduire ainsi : « Je comprends, Sire, que vous alliez à la messe, car le trône de France et Paris valent bien cela. »

Boutades.

Un mauvais garnement est cité devant le Tribunal pour résistance et voies de fait envers les agents de police :

Le président. Vous reconnaissez avoir frappé les agents ?

L'accusé. Eh! monsieur, j'étais un peu gris... je les ai frappés malgré moi.

Le président. Eh bien, c'est aussi malgré vous que nous vous condamnons à 15 jours de prison.

* * *

Un médecin qui se fait payer fort cher est appelé dans une famille auprès d'un malade. La visite terminée, les parents croient bien faire en lui glissant dans la main trois pièces de 5 francs. Le médecin les laisse tomber intentionnellement sur le parquet, et le voilà cherchant, ramassant et comptant : une, deux, trois... Puis feignant de chercher encore : « Et la quatrième, fait-il, je ne pourrai donc pas la retrouver ? »

— Pardon, docteur, dit le père du malade en lui donnant encore 5 francs, elle était tombée dans mon porte-monnaie.

* * *

Un paysan du Jorat visitant la collection des oiseaux du musée cantonal demande au conservateur : « Est-il vrai monsieur que les perroquets vivent si longtemps ?... »

— Ils peuvent aller, dit-on, jusqu'à cent ans; mais pour ceux qui sont empaillés, il n'y a pas de limite.

* * *

Un client du café *** se faisant servir un verre de Chartreuse, dit au patron : « Mais... vous avez augmenté le prix de cette liqueur et cependant je remarque que les verres sont plus petits qu'autrefois ?... »

Le cafetier avec aplomb :

— Oui, monsieur, mais la bouteille est beaucoup plus grande.

* * *

Vous connaissez tous le décrotteur qui stationne ordinairement en face de la gare de Lausanne et qui a souvent le mot pour rire.

Disons avant tout que c'était un lundi. Un passant agrémenté d'une paire de pieds énormes s'arrête et pose le pied sur la sellette. Le décrotteur contemple avec un ébahissement narquois les boîtes colossales qui s'étalent devant lui, se gratte l'oreille et dit au client :

— Dites-donc, bourgeois, si vous êtes pressé, je vais me faire aider par un camarade.

Récréation.

Réponse au problème précédent : On peut avoir 42, 36 ou 30 ans et être né en 1839, 1845 ou 1851. — 43 personnes ont trouvé la solution et le sort a désigné pour la prime M. E. Michellod, à Genève. *Réponse à la question* : Trois pigeons sur un toit font toujours un nombre impair. — La prime est échue à M. Justin Huguenin, à la Chaux-de-fonds.

Problème : Deux filles portent des œufs au marché. L'une dit à sa camarade : si tu me donnais un de tes œufs j'en aurais autant que toi. L'autre lui répond : Oui, mais si tu m'en donnais un des tiens, j'en aurais deux fois comme toi. — Combien avaient-elles d'œufs chacune ?

Prime : La 2^{me} série des Causeries.

THÉÂTRE. Demain 27 février : Représentation des **Mousquetaires au Couvent** opéra comique. **L'Honneur à l'argent** comédie en 5 actes du Théâtre français. — Moitié prix à toutes les places, sauf aux loges et fauteuils. — Rideau à 7 1/4 heures.

L. MONNET.

IMPRIMERIE HOWARD GUILLOU & C^{ie}